

Rapport Moral



Les itinéraires culturels européens tels que la Via Sancti Martini, les chemins de Saint Jacques de Compostelle ou du Mont-Saint-Michel sont-ils des chemins laïcs ?

Dans les statuts de notre association il est spécifié que notre association ne poursuit aucun but lucratif, politique ou religieux. Pourtant cette question revient très régulièrement quand nous rencontrons des partenaires ou des personnes s'intéressant à la longue itinérance. La première objection est souvent celle-ci : oui mais ce sont des chemins de pèlerinage donc chrétiens. Les membres de l'association Loire Chemin Saint Martin (association à laquelle nous sommes adhérents se sont penchés sur la question pour encourager le conseil départemental de Loire Atlantique à inscrire les chemins martinien au PDIPR. Voici quelques éléments auxquels je souscris.

1. Notre démarche s'inscrit dans le cadre du programme européen des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe. Près d'une quarantaine d'itinéraires ont ainsi été labellisés, dans tous les domaines de l'histoire européenne (voir le site <https://www.coe.int/fr/web/cultural-routes/european-institute-of-cultural-routes>). C'est sous l'impulsion du Portugal et de l'Espagne, lors de leur entrée dans la communauté européenne, que l'itinéraire de Saint Jacques- de-Compostelle a inauguré ce concept en 1987. Cette dimension européenne est très importante pour nous.

2. Ce dispositif nous stimule pour nous mettre en lien avec les autres entités actrices sur le terrain : l'association Compostelle-France qui établit des liens durables avec la Fédération Française de la Randonnée, le Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours, les collectivités, les Maisons de l'Europe et, à l'échelle départementale, toutes les associations et organismes impliqués dans l'itinérance douce et la mise en valeur du patrimoine mayennais.

3. Si les mentions « saint » Martin, « saint » Jacques, « saint » Michel ont une connotation religieuse, c'est en raison d'une histoire particulière liée aux personnages. Mais aujourd'hui, le patrimoine considérable issu de cette histoire appartient à tous. C'est le patrimoine commun que nous avons à cœur de mettre en valeur, dans un objectif autant culturel que touristique, servant la longue itinérance qui peut rappeler les pèlerinages des premiers temps de la chrétienté. Mais il n'est pas question d'enfermer le marcheur-pèlerin dans une religion ou dévotion quelconque : « à chacun son chemin ».

4. Si l'ICE de Saint Jacques de Compostelle repose sur la valeur de la fraternité, celui de Martin de Tours a été labellisé au titre du « Partage, valeur universelle » par le Conseil de l'Europe. Ces valeurs de la fraternité et du partage nous semblent tout à fait d'actualité. Nous l'inscrivons dans notre démarche en développant des initiatives citoyennes. Il existe une fédération française des ICE, FFICE qui précise les buts recherchés.

Pour conclure, ajoutons que les membres de nos associations jacquaires et autres chemins sont des personnes ayant des convictions et des croyances différentes, travaillant dans le respect et l'écoute et que de ce point de vue, nous sommes en phase avec les valeurs de la laïcité que nous avons intégrées.



Rapport d'activité L'année 2020

-> **1^{er} février 2020 2^{ème} AG ordinaire** à Villiers Charlemagne où la commission balisage s'était réunie plusieurs fois dans une salle prêtée gracieusement par la mairie.

L'invité était Christophe Delaunay qui nous a parlé des chemins de Saint Martin. Le premier adjoint nous a fait visiter l'église Saint Martin et nous a révélés l'histoire de la coquille emblème de la commune.

-> Cinq réunions de bureau et trois réunions de CA. Nous nous sommes familiarisés avec la visio-conférence.

-> **Rencontres**

- Marche – rencontre le 19 juillet à Château-Gontier. Une simple marche pour le plaisir de se rencontrer après la période de confinement et d'accueillir des nouvelles personnes s'intéressant à la vie de l'association.

- Cinéma : le jeudi 24 septembre à Château-Gontier, la salle était comble pour visionner un film au sujet des chemins, « *Sur la route de Compostelle* ». Occasion d'échanges et de visibilité pour les 200 personnes présentes.

-> **Les commissions**

- La commission hébergement s'est constituée. Une première rencontre avec les familles d'accueil a eu lieu le mardi 3 mars. A la suite de cette rencontre élaboration de la charte du pèlerin et de la famille d'accueil. Maintenant c'est la prise de contact sur le terrain et la rencontre avec les nouvelles familles qui souhaitent accueillir. Les renseignements sont accessibles en ligne.

- La commission balisage a poursuivi son travail sur le chemin de St Martin qui part d'Evron et rejoint Tours. Il est balisé dans les deux sens, un guide a été rédigé par un membre de la commission et le tracé est visible sur visorando. Tout a été mis en ligne. Ce travail aurait dû s'achever par une marche rencontre le 11 novembre à Evron avec l'inauguration de la borne St Martin. Cette manifestation se déroulera le 29 mai 2021 en comité restreint. Bravo à toute l'équipe !

- La commission patrimoine s'est lancée et elle a commencé son travail de repérage de communes concernées par le chemin, mis au point des cartes et prépare des outils de communication pour contacter les communes.

- la commission aide au départ n'a pas pu tenir de permanence. Les bénévoles se sont rendus disponibles pour toutes les personnes qui avaient besoin de renseignements, de carnets de pèlerins et de guide. L'année 2021 semble se profiler de la même manière.

- La commission communication a finalisé le site qui est maintenant complètement opérationnel. Quatre web-lettres ont été envoyées. Merci à tous les contributeurs. En 2021, nous réduirons à trois envois puisque le site est mis à jour régulièrement.

L'année 2020 est une année qui nous a donnés l'occasion de consolider nos liens avec les associations partenaires à défaut de pouvoir bouger.

La FFACC a tenu son AG ordinaire et extraordinaire pour transformer ses statuts. Nous avons eu de nombreux échanges pour tenir informé les marcheurs-pèlerins qui sillonnaient les chemins d'Espagne. L'association régionale Loire Chemin de St Martin a été créée le 29 août 2020, elle nous fédère autour de la Via Sancti Martini.

La présidente est rentrée au CA des chemins du Mont-Saint-Michel. Nous travaillons en étroite collaboration pour la communication avec cette association.

La Maison de l'Europe : nous avons désormais un partenariat avec cette structure qui nous semble totalement en adéquation avec l'objectif de développer les Itinéraires culturels Européens en Mayenne.

Compostelle 53 et autres chemins

Compte rendu du Conseil d'administration du 22 juin 2021

suite à l'A.G. du 29 mai 2021 - Elections des administrateurs et membres du bureau

Etaient présents :

Nicole Barucq, Francine Baslé, Béatrice Bordeaux, Eliane Chauvin, Michel Gautier, Patricia Guillet, Denis Haye, Catherine Laigneau, Jean Marie Leconte, Marie Noëlle Michel, Gérard Pelé, Annie Perrinel, Patrice Sautonie.

Excusés : Gabriel Courcoul, Jean-Yves Houdemont, Marie-Blanche Rogue.

Absent : Jean-François Guillotte.

1. Assemblée générale 2021.

a) Résultats de l'A.G.

27 bulletins de vote reçus sur 46 adhérents à la date de l'envoi des rapports.

Tous les rapports ont été votés à l'unanimité et les 5 candidats ont été reconduits dans leur fonction d'administrateur : Gabriel Courcoul, Jean-Yves Houdemont, Jean-François Guillotte, Patricia Guillet et Michel Gautier.

b) Election du bureau.

Les membres sortants se représentant tous à leur poste, sont réélus successivement à l'unanimité des présents : **Béatrice Bordeaux (présidente) ; Patricia Guillet (secrétaire) ; Francine Baslé (trésorière) ; Jean-Yves Houdemont (secrétaire-adjoint) ; Marie -Noëlle Esnault (Trésorière-adjointe).**

Du fait de la participation active de Catherine Laigneau à la commission communication et de son implication dans le suivi des relations avec la FFAC (devenue Compostelle France récemment), il est proposé par la présidente aux membres du Conseil d'administration de l'élire au poste de vice-présidente toujours vacant. **Catherine Laigneau est ensuite élue à l'unanimité des présents comme membre du bureau et vice-présidente.**